

Programme CHAP/CDRCP

Community Helpers for Active Participation

**Information à l'intention des
parents et gardiens**

But et attestation

La présente trousse d'information vise à servir de guide de ressources pour les familles et les particuliers qui souhaitent accéder aux Services spéciaux à domicile, au programme CHAP ou qui souhaitent embaucher leurs propres travailleurs de soutien.

(La présente trousse d'information s'inspire de la trousse originale préparée par la Banque de travailleurs d'Ottawa Carleton et le bureau du ministère des Services communautaires et sociaux à Ottawa.)

Community *H*elpers for *A*ctive *P*articipation Program

Le programme CHAP est une base de registre de personnes qui sont prêtes à travailler avec des gens ayant un retard de développement, incluant l'autisme ou un handicap physique. L'aide est fournie au domicile familial ou au sein de la communauté. Tous les travailleurs/travailleuses du programme CHAP doivent avoir présenté un curriculum vitae et une demande d'emploi exposant leur expérience, leurs intérêts et leur disponibilité, lesquels seront examinés pendant une entrevue individuelle. Les travailleurs/travailleuses doivent aussi avoir fait l'objet d'une vérification du casier judiciaire et de deux contrôles des références et avoir assisté à une séance d'orientation du programme CHAP, laquelle comprend une introduction à l'autisme.

Les familles qui demandent d'obtenir les services d'un/e travailleur/travailleuse du programme CHAP doivent fournir certains renseignements, notamment des renseignements sur la personne et la nature de la demande (fonctions du/de la travailleur/travailleuse, heures pendant lesquelles ses services seront nécessaires). Un profil de chaque travailleur/travailleuse du programme CHAP, indiquant son expérience et sa disponibilité, est ensuite envoyé au gardien présentant la demande.

La liste du travailleurs/travailleuses change continuellement. Plusieurs sont des étudiants ou diplômés récents qui intègrent le programme CHAP pour accumuler une expérience précieuse. Ils présentent des compétences et disponibilités variables et ne doivent pas être considérés comme thérapeutes qualifiés. Ils conviennent souvent à la prestation d'une assistance aux parents et d'une aide individuelle au sein de la communauté, et à la mise en œuvre de programmes conçus par le père ou la mère ou un autre prestataire de services sous la surveillance de ceux-ci.

L'utilisation du registre du programme CHAP est gratuite. Nous ne pouvons pas garantir que nous parviendrons toujours à apparier un/e aidant/e du programme CHAP et une personne ayant besoin d'aide. Nous incitons vivement les gardiens à également recruter leurs propres aidants par l'entremise d'écoles communautaires, d'églises, de bibliothèques et de centres. Les personnes qui recrutent leur propre aidant/e peuvent demander à un coordonnateur du programme CHAP d'effectuer le contrôle de sécurité de l'aidant/e.



**75, avenue Watline, unité 103
Mississauga (Ontario) L4Z 3E5
905 890 9432 (tél.) 905 890 8325 (téléc.)
TTY 905 890 8090**

Informations importantes du programme CHAP

1. Le parent/tuteur qui veut embaucher un travailleur/une travailleuse pour leur fille/fils est responsable d'appeler, passer un entretien, payer et superviser le travailleur/la travailleuse CHAP. **Le programme CHAP ne supervise pas les travailleurs.**
2. Le programme CHAP vérifiera les références. Nous contacterons les références comme partie de notre processus d'admission, mais la famille peut choisir de faire ceci aussi.
3. **Les travailleurs CHAP ne sont pas des salariés du programme CHAP.** La famille qui embauche le travailleur/la travailleuse CHAP paie ceci directement. Le programme CHAP **n'assumera aucune responsabilité** des désaccords concernant des honoraires/paiements/services fournis. Tous les problèmes à cet égard doivent être résolus entre le travailleur/la travailleuse CHAP et la famille.
4. Dans certaines parties de la région de Peel c'est plus difficile de recruter les travailleurs. De plus, certaines demandes sont plus difficiles à pourvoir à cause des trajets plus longues, ou les heures exigées. Les coordinateurs du programme CHAP recrutent continuellement et les travailleurs nouveaux sont ajoutés à la base de registre tout au long de l'année. Nous vous relierons avec un travailleur/une travailleuse dès que quelqu'un est disponible. Nous encourageons des parents à embaucher des travailleurs de sa propre communauté.

respiteservices.com

respiteservices.com est composé des agences financées par le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Dans la région de Peel, un comité composé des représentants du programme de services particuliers à domicile, du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, et des fournisseurs de services de relève travaille pour l'établir un service de relève plus complet. Les groupes de planification à Peel donnent la direction dans l'évolution systémique et stratégique des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans la région de Peel. Composés des membres des fournisseurs des services communautaires variés, ces groupes ont un bilan de réussite établi dans son rôle consultatif auprès des ministères des Services sociaux et communautaires et des Services à l'enfance et à la jeunesse dans la région du Centre-Ouest. Les groupes de planification à Peel comprennent aussi des représentants des secteurs de la protection de l'enfance et de la santé mentale

Les principes directeurs de respiteservices.com sont :

1. Créer un réseau de services de relève complet dans la région de Peel.
2. Créer et maintenir un processus d'accès cohérent pour les familles des enfants et des adultes qui nécessitent des services de relève.
3. Faciliter la présentation des services de relève qui correspondent aux besoins uniques de l'individu.
4. Travailler en collaboration avec les fournisseurs de services afin de procurer les services selon les besoins spécifiques de l'individu.

Les services de relève offrent du soutien à la famille et la libèrent temporairement des exigences physiques et émotionnelles qu'impliquent les soins d'un membre de la famille ayant une déficience. La relève crée plus d'occasions pour tous les membres de la famille de mener une vie active et de participer à des activités communautaires, en ayant également du temps pour se reposer, se détendre et se changer les idées.

Voici les buts de respiteservices.com :

1. Constituer un réseau global de services de relève.
2. Établir un processus d'accès cohérent pour les familles d'enfants et les adultes qui ont besoin d'options en matière de services de relève.
3. Développer un mécanisme pour appairer les besoins et les options en matière de services de relève.
4. Collaborer étroitement avec tous les éléments du réseau pour revendiquer des options valables en matière de services de relève qui répondent aux besoins établis.

Outre le programme CHAP/CDRCP, respiteservices.com compte un facilitateur/une facilitatrice des services de relève. Cette personne collabore avec les organismes pour développer des options créatrices en matière de services de relève à l'intention des particuliers, déterminer les ressources et besoins actuels au sein du réseau, et servir de ressource d'information sur les services de relève pour les organismes qui aident les familles.

Programmes de financement offerts aux familles

Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave

Si vous prodiguez des soins à votre enfant atteint d'un handicap grave, vous pouvez recevoir une aide financière.

Le programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave permet d'aider les parents à faire face à certaines des dépenses supplémentaires rattachées aux soins prodigués à une enfant qui a un handicap grave.

Qui peut recevoir de l'aide?

Le père, la mère, la tutrice légale ou le tuteur légal d'un enfant qui :

- a moins de 18 ans,
- vit au domicile de son père, de sa mère, de sa tutrice légale ou de son tuteur légal,
- et a un handicap grave,

peut être admissible à l'aide financière offerte en vertu de ce programme, selon le revenu familial.

Type d'aide financière offerte par le programme

Les parents peuvent recevoir de 25 \$ à 440 \$ par mois pour les aider à faire face à diverses dépenses, telles que :

- les visites chez le médecin et à l'hôpital
- les chaussures et vêtement spéciaux
- l'assistance familiale
- les réparations d'un fauteuil roulant
- les appareils et accessoires fonctionnels
- les prothèses auditives
- les piles pour les prothèses auditives
- les médicaments sur ordonnance
- les soins dentaires
- les lunettes.

Le montant de l'aide financière accordée varie selon :

- le revenu de la famille
- la gravité du handicap
- la nature des difficultés que l'enfant éprouve en
 - marchant
 - communiquant
 - se nourrissant
 - prenant son bain
- le caractère extraordinaire des coûts liés au handicap.

Programme de services particuliers à domicile (PSPD)

Ceci est un programme financé par le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse d'Ontario pour aider les familles à subvenir aux besoins des membres de leurs familles ayant des handicaps (enfants, jeunes ou adultes) dans leurs propres maisons et leurs propres communautés.

« Ce programme vient en aide aux familles qui s'occupent d'un enfant ayant une déficience intellectuelle ou physique ou d'un adulte ayant une déficience intellectuelle.

Une aide financière est accordée aux familles afin de leur permettre de payer des services particuliers à domicile ou hors du domicile, dans la mesure où l'enfant ne reçoit pas de soutien d'un programme en établissement » 1

Le PSPD est utilisé le plus fréquemment par des familles pour embaucher un travailleur de répit/ de soutien qui travaillera avec leur membre de famille handicapé. Le travailleur peut aider les personnes handicapées à développer des aptitudes nouvelles et à participer dans la communauté. Par exemple, le travailleur peut être embauché pour enseigner les aptitudes sociales ou comment faire les tâches quotidiennes de façon indépendant. Le travailleur peut aussi avoir de la formation pour exécuter les recommandations d'un programme de comportement, langage ou développement d'enfance.

Le PSPD aide les familles aussi parce que ceci reconnaît que les familles ont des responsabilités supplémentaires en s'occupant d'un membre de la famille handicapé. Par exemple, le relève ou répit pour les parents aide les parents en les donnant du temps pour leurs propres besoins, ou pour les besoins d'autres membres de la famille.

« Les enfants ayant une déficience intellectuelle ou physique (ou leur famille) sont admissibles à ce programme s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils résident en Ontario;
- Ils ont besoin d'un soutien que la plupart des familles ne sont pas en mesure de fournir;
- Ils vivent avec leur famille;
- S'ils ne vivent pas avec leur famille, ils ne reçoivent pas d'aide d'autres services en établissement. »

Passeport

Le programme Passeport aide les adultes de 18 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle à prendre part à la vie communautaire. Il permet également aux aidant(e)s d'un adulte ayant une déficience intellectuelle de marquer une pause dans la prise en charge. Le programme Passeport offre une aide financière à l'égard de services et de soutiens permettant aux adultes ayant une déficience intellectuelle :

- de prendre part à des cours ou des programmes de loisirs communautaires
- d'acquérir des aptitudes au travail, au bénévolat et à la vie quotidienne
- d'embaucher un travailleur ou une travailleuse de soutien
- d'élaborer leur propre plan de vie (c'est ce qu'on appelle la [planification gérée par la personne](#)) afin d'atteindre leurs buts
- d'obtenir une relève temporaire pour leurs gardiens

Le programme Passeport est financé par le gouvernement de l'Ontario et administré par [les organismes locaux désignés pour l'offrir](#).

À qui le programme Passeport s'adresse-t-il?

Le programme Passeport s'adresse aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont âgées de **18 ans ou plus** et qui :

- ont besoin d'aide pour prendre part à la vie communautaire tandis qu'elles vont encore à l'école, ou
- ont quitté l'école et vivent seule, avec leur famille ou en autonomie dans un milieu de soutien.

<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/English/topics/specialneeds/disabilities/index.aspx>

<http://www.mcass.gov.on.ca/en/mcass/programs/developmental/servicesupport/passport.aspx>

Les [Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle](#) gèrent le processus de demande de services pour l'ensemble des services de développement et de mesures de soutien à l'intention des adultes présentant une déficience intellectuelle en Ontario.

Communiquez avec les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle pour établir une demande de services pour adultes ayant une déficience intellectuelle, lesquels comprennent ceux offerts par le programme Passeport. Si vous êtes admissible, le personnel vous aidera à préparer la demande de services pour personnes ayant une déficience intellectuelle et la documentation connexe pour évaluer vos besoins et vous mettre en rapport avec les services et mesures de soutien offerts.

***Renseignements sur les programmes : appeler le
ministère des Services communautaires et sociaux et le
ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, région centrale
Mississauga 905 567 7177
Ligne sans frais 1-877-832-2818***

Conseils pratiques pour l'embauche d'un travailleur/une travailleuse CHAP

Quand commencer la recherche :

- Contactez le programme CHAP dès que vous avez reçu l'avis d'approbation de votre financement ou dès que vous êtes prêt/e à recruter un travailleur/une travailleuse.

Où chercher un travailleur/une travailleuse:

Le programme CHAP a une base de registre de travailleurs qui sont disponibles pour assurer le soutien. Nous recrutons les travailleurs/travailleuses CHAP tout au long de l'année.

Si vous utilisez la base de registre des travailleurs CHAP, il y aura une attente d'au moins 2 semaines. Parfois il y aura une attente plus longue si c'est une demande particulière ou s'il n'y a aucun travailleur CHAP approprié dans votre région pendant les heures dont vous avez besoin de soutien.

Quelquefois nous pourrions répondre aux besoins immédiats parce que nous avons quelques travailleurs/travailleuses CHAP qui ont des heures flexibles qui peuvent assurer la relève. Veuillez noter s'il vous plaît qu'il n'y ait aucune garantie qu'un travailleur CHAP est disponible de toute urgence.

Quand vous inscrivez avec le programme CHAP, nous faisons une recherche de la base de données des travailleurs CHAP et nous faisons vous parvenir les profils des travailleurs les plus appropriés dans le façon dont vous avez demandé (poste, télécopieur, courriel).

Quand le/la parent analyse un profil d'un travailleur CHAP, il/elle peut décider de contacter et de passer un entretien avec le travailleur/la travailleuse potentiel(le). Vous pouvez choisir de passer un entretien avec tous les travailleurs, ou seulement eux que vous trouvez appropriés. (Un exemplaire d'un profil d'un travailleur CHAP est inclus avec ce paquet).

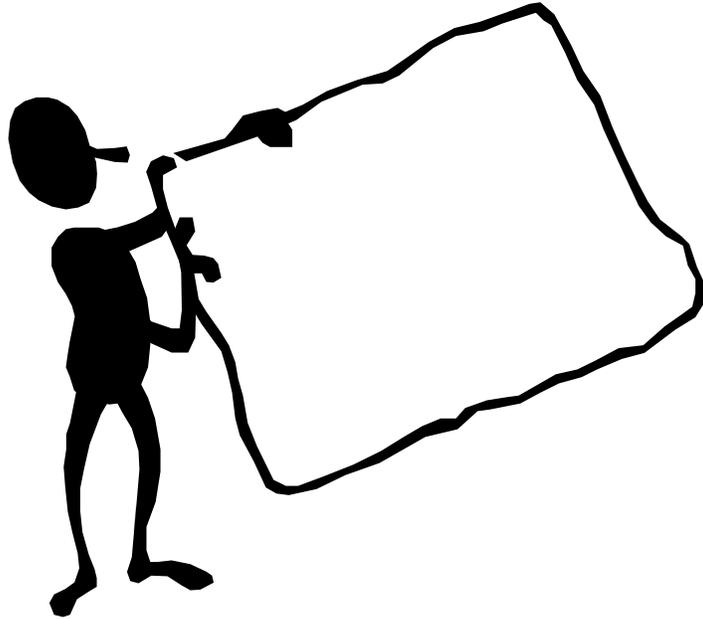
Après avoir fait des entretiens, vous déciderez sur le travailleur/la travailleuse CHAP que vous voudriez embaucher et aviserez le programme CHAP de votre choix. C'est possible que vous puissiez décider que les travailleurs CHAP que nous vous avons fait parvenir les profils ne sont pas aptes pour votre situation. En ce cas, les facilitateurs d'accès peuvent faire une autre recherche de la base de données des travailleurs/travailleuses CHAP et ils vont continuer à chercher jusqu'à ce que vous trouviez un travailleur.

Quand la famille embauche un travailleur/une travailleuse CHAP, la famille peut contacter le programme CHAP n'importe quand pour faire une autre recherche si ses besoins ont changé ou ils ont besoin d'un nouveau travailleur CHAP.

La communauté locale peut être une ressource excellente pour trouver les travailleurs/travailleuses CHAP. Les parents sont souvent les recruteurs les meilleurs pour les travailleurs CHAP. En parlant avec les individus dans votre communauté, vous pourriez trouver les gens qui sont intéressés et disponibles. N'importe quel travailleur que vous embauchez peut faire une demande d'inscription au programme CHAP. Les suivants sont des endroits où on peut trouver les travailleurs près de vous :

- Les garderies
- Les écoles primaires et secondaires – les assistants d'éducation, des autres
- parents, les étudiants de stage, les bureaux de conseils d'emploi et les
- programmes de soutien de garde (si ces programmes sont présent à votre école)
- L'Université/Collège locale – le centre d'emploi; les départements du travail sociaux
- et psychologie peuvent avoir les tableaux d'affichage ou les sites internet.
- Les voisins
- Les amis

- Les programmes de parcs et loisirs – moniteurs/monitrices actuels(elles) ou anciens.
- Les journaux locaux
- Les hôpitaux locaux et les établissements de soins de longue durée.
- Les bulletins des églises locales
- Les groupes de jeunes
- Les groupes de soutien des parents.



La présente trousse contient un exemple d'un avis d'emploi vacant dont vous pouvez vous servir à titre de guide ou que vous pouvez copier et afficher.

Quels sont vos besoins?

Identifier vos besoins c'est la chose la plus importante pour assurer que le travailleur est convenable pour votre famille. Commencer par vous poser des questions au sujet de vos besoins et noter vos réponses. Voici quelques exemples;

- Qu'est-ce que je veux/j'ai besoin que le travailleur/ la travailleuse fait avec mon fils/ma fille?
- Devra-t-il administrer les médicaments?
- Veux-je un non-fumeur?
- Ai-je besoin d'un travailleur/ une travailleuse avec un permis de conduire? Son propre véhicule?
- Ai-je besoin d'un travailleur/ une travailleuse qui peut nager? Veux-je des compétences particulières?
- Ai-je une préférence entre un travailleur et une travailleuse? Une tranche d'age préférée?
- Ai-je besoins d'un travailleur/ une travailleuse qui a le secourisme et/ou le RCR?
-

Quelles qualités sont importantes pour un travailleur/ une travailleuse?

- Savant(e), chaleureux(euse), compréhensif(ve)
- Prête à apprendre
- Quelqu'un qui aime résoudre les problèmes, le bon jugement
- Capable de suivre les instructions
- Conception positive, dynamique
- Fiable, ponctuel(le)
- Souple, accessible et réceptif(ve) aux besoins de la famille
- Bons rapports avec le fils/la fille et la famille

Le premier appel téléphonique

- Expliquez à la personne que vous avez obtenu son nom du programme CHAP.
- Indiquez les jours et les heures auxquels vous avez besoin d'un/e travailleur/travailleuse, les fonctions que le travailleur/travailleuse exercera et l'endroit où le service sera rendu.
- Si le travailleur est intéressé, choisir une date et une heure pour se rencontrer pour un entretien. C'est important que vous choisissiez une date que votre fils/fille peut être là pour que le travailleur potentiel puisse le/la rencontrer et peut communiquer avec lui/elle.

L'entrevue

Maintenant que vous avez identifié vos besoins et les noter, vous êtes prête à passer un entrevue. C'est pendant l'entrevue que vous discuterez vos besoins avec un travailleur/ une travailleuse potentiel.

Comment passer l'entrevue

- Fixez une heure qui vous convient et qui convient au travailleur/ à la travailleuse potentiel(le)
- Prévoir vers une heure de durée pour l'entretien. Ne se dépêchez pas.
- Prendre le temps à vérifier les références et demander la vérification de compétence professionnelle
- Soyez préparé – ayez des questions préparées, le profil de votre fils/fille à main et vos exigences soulignées. Votre fils/fille devrait être présent(e) pour une partie, si non tout l'entretien.
- Soyez précis au sujet de vos besoins et des activités que vous voudriez que le travailleur fasse avec votre fils/fille.
- N'oubliez pas de discuter du salaire – le taux de rémunération, comment vous le facturerez, comment vous payerez et quand.

Questions d'entrevue pour les travailleurs de relève potentiels:

1. Parlez-moi de vous.
2. Exposez plus en détail votre expérience du travail avec des enfants/ adolescents/adultes.
3. Pourquoi est-ce que la prestation de services de relève vous intéresse?
4. Décrivez vos forces et les domaines que vous tentez d'améliorer.
5. Pourquoi estimez-vous être la bonne personne pour ce poste?
6. Que feriez-vous si nous n'étions pas d'accord sur quelque chose?
7. Si mon fils/ma fille pleure quand je pars, comment vous y prendrez-vous pour régler la situation?
8. Si mon fils/ma fille devait être transporté/e d'urgence à l'hôpital, quelles étapes suivriez-vous?
9. Que feriez-vous si mon fils/ma fille ne tenait pas compte de votre demande?
10. Quelle est votre disponibilité? Pouvez-vous travailler le jour, les fins de semaine, les jours fériés, à court préavis? Y a-t-il des heures précises auxquelles vous ne pouvez pas travailler?
11. Quel est votre technique de discipline?
12. Accepteriez-vous d'amener mon fils/ma fille à des activités hors du foyer?
13. Décrivez un problème que vous avez dû résoudre avec une personne. Comment est-ce que vous vous y êtes pris?
14. Avez-vous suivi une formation spéciale ou comptez-vous une expérience particulière que vous souhaitez porter à mon attention?

15. Avez-vous un permis de conduire valide? Accepteriez-vous de transporter mon fils/ma fille dans votre propre véhicule? Accepteriez-vous de conduire notre véhicule?

Kniest, B. et C. Garland. Partners: A Manual for Family-Centered Respite Care, 1991.

Les références – Certaines choses à considérer

Le programme CHAP effectue un contrôle des références.

Vous pouvez décider d'effectuer ce contrôle vous-même. Les références peuvent être personnelles ou professionnelles.

Les *références personnelles* peuvent comprendre des amis adultes, un ministre du culte ou un prêtre, des enseignants ou professeurs, ou des voisins.

Les *références professionnelles* peuvent comprendre un employeur/superviseur actuel ou antérieur, ou une famille à laquelle la personne a fourni des services de garde d'enfants ou des services par l'entremise du programme des Services particuliers à domicile.

Voici quelques suggestions de questions que vous pouvez poser à une référence :

- Quelle est votre relation avec le/la candidat/e?
- Depuis combien de temps connaissez-vous cette personne?
- Décrivez le poste que vous tentez de combler et demandez au répondant/à la répondante s'il ou si elle a des préoccupations concernant l'aptitude de la personne à exercer de telles fonctions.
- Est-ce que la personne suit les directives qui lui sont données?
- Est-ce que la personne est fiable? Honnête? Est-ce qu'elle arrive à l'heure?
- Y a-t-il d'autres observations que vous souhaitez formuler?



Maintenir de bonnes relations avec les travailleurs CHAP

Une fois que vous avez choisi la personne ou le travailleur/la travailleuse CHAP pour aider votre fils/fille, c'est important d'établir et de maintenir de bonnes relations pour travailler ensemble. Les suivantes sont des problèmes que les familles et les travailleurs soulignent comme des choses importantes à souvenir et à discuter

L'horaire

Essayer de planifier le jour, la période de temps et les exigences pour le travailleur/la travailleuse. Que voudriez-vous qu'il/elle fasse? Ici? Et comment? Cette période de temps, est-ce que c'est pour la programmation du développement, la formation des aptitudes sociales, le répit régulier ou tous les ci-dessus? Indiquer vos exigences et demander au travailleur/à la travailleuse s'il/elle a des questions ou des suggestions. Rester en contact – notifier le travailleur/la travailleuse en avance s'il y a des changements dans votre horaire ou l'horaire de votre fils/fille. Tenir au courant le travailleur/la travailleuse de l'état de santé et le niveau de performance de votre fils/fille quand il/elle travaille.

Le taux de rémunération

Le taux de rémunération doit être fixé à l'entrevue ou lorsque vous présentez une offre d'emploi. Veillez à indiquer les modalités de paiement (par chèque ou en espèces) et la fréquence du paiement (toutes les semaines, tous les mois, etc.). Vous devriez aussi établir un protocole pour les fiches de temps et/ou la facture du programme des Services particuliers à domicile. Soyez précis. Vous devrez peut-être envisager de payer des taux variables, suivant les services rendus : gestion du comportement, thérapie, intégration communautaire, garde pendant que votre fils/fille dort et n'a pas besoin de soutien particulier. Les taux actuels commencent à 12 \$ l'heure, la moyenne se situe entre 12 \$ et 15 \$ l'heure, et des taux plus élevés tiennent compte d'une formation spécialisée ou d'une expérience plus grande.

Période de stage

Il arrive parfois que le travailleur/la travailleuse recruté/e ne soit pas la bonne personne, du point de vue du travailleur/la travailleuse ou de votre point de vue. Un moyen utile de prendre cette éventualité en compte est de fixer une période de stage avant que les parties ne prennent un engagement définitif envers l'emploi. Bien entendu, Évidemment, il faut payer le travailleur/la travailleuse le salaire plein pendant cette période, mais vous et le travailleur/la travailleuse avez aussi la possibilité de vous retirer du contrat sans explications. Lorsqu'un contrat a été conclu, un préavis raisonnable de votre part ou de la part du travailleur/de la travailleuse est préconisé si vous ou le travailleur/la travailleuse avez l'intention de mettre fin au contrat.

La supervision

Les travailleurs/travailleuses du programme CHAP sont réputés travailler à leur propre compte. Ils fournissent un service en vertu d'un contrat conclu avec la famille. Il est prévu que la famille assure la supervision générale du travail du travailleur/de la travailleuse, lui remette un aperçu des attentes du poste et les heures de travail, lui assure une orientation, une formation et lui fournisse toute l'information dont il ou elle aura besoin pour aider votre fils/fille.

Le transport de personnes

Vous pouvez demander qu'un travailleur/une travailleuse conduise votre fils/fille dans son propre véhicule. Si le travailleur/la travailleuse accepte de le faire, vous devez vous assurer que le travailleur/la travailleuse a :

- un permis de conduire valide
- un véhicule sécuritaire
- une police d'assurance automobile comportant une responsabilité minimale de 1 000 000 \$ minimum (vous pouvez décider de consulter votre propre assureur au sujet des critères)

La famille assume les frais de transport engagés uniquement pendant la période de temps que le travailleur/la travailleuse passe avec son fils/sa fille. Un tarif moyen serait de 0,35 \$/km. Le trajet effectué par le travailleur/la travailleuse pour se rendre au lieu de travail et retourner chez lui/elle n'est pas compris.

Le travailleur/la travailleuse a la responsabilité de veiller à la sécurité de tous les passagers et de s'assurer que les ceintures de sécurité sont bouclées et que le siège de voiture correct est utilisé. Une bonne pratique consiste à conserver une trousse de premiers soins dans la voiture. Un téléphone ou de la monnaie pour utiliser un téléphone public est également utile.

[L'accès au divertissement pour 2](#)

Cette carte offre aux personnes qui assurent un soutien aux personnes ayant des besoins particuliers un accès gratuit ou à prix réduit à diverses attractions.

Durée de contrat entre le/la parent et le travailleur/la travailleuse

On espère qu'une fois que les parents et le travailleur/la travailleuse ont signé le contrat pour le soutien de répit, l'attachement du travailleur/de la travailleuse amènera des relations continues, productives et satisfaisantes. Une durée de contrat plus longue veut dire que la famille ne doit pas rechercher un nouveau travailleur/une nouvelle travailleuse et ne doit pas re-enseigner toutes les connaissances nécessaires. Si le travailleur/la travailleuse a l'envie de partir, ou si la famille n'a plus besoin de soutien, c'est important d'informer à l'autre partie. Les familles

peuvent commencer à chercher un nouveau travailleur/une nouvelle travailleuse immédiatement et les travailleurs peuvent commencer à chercher des familles nouvelles. C'est aussi très important de notifier l'individu soutenu du changement.

Confidentialité

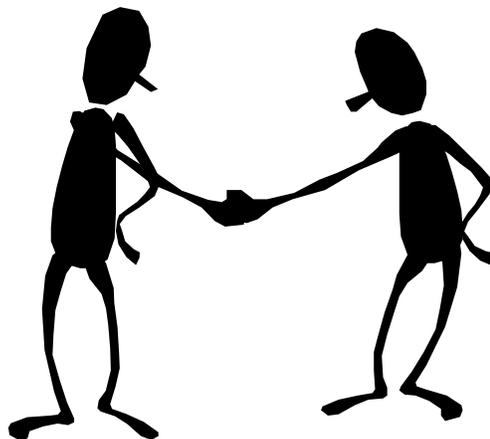
Il est important que vous protégiez la confidentialité du travailleur/de la travailleuse et que le travailleur/la travailleuse protège votre confidentialité et celle de votre famille. Ne discutez pas de renseignements personnels à moins que la personne concernée soit présente ou ait donné son consentement à ce que l'on discute des renseignements personnels qui la concernent.

Quelques conseils pour cultiver une relation professionnelle efficace

- Déterminez les problèmes et discutez-en dès qu'ils se manifestent. Soyez prêt/e à négocier une solution.
- Assurez l'ouverture et la continuité des communications. Vous pouvez souhaiter de tenir un livre de communication pour tenir tout le monde au courant. Soyez sensible aux suggestions ou recommandations qui y sont consignées.
- Discutez des forces et besoins particuliers de votre fils/fille et des stratégies utilisées pour faciliter sa communication, favoriser son comportement, ou des stratégies utilisées dans diverses situations au sein de la communauté ou à domicile.
- Si des problèmes graves surviennent, consignez la date, l'heure, le problème et les préoccupations. Tous mauvais traitements réels ou soupçonnés doivent être signalés à la Société d'aide à l'enfance. Dans une telle situation, vous préférerez probablement parler en confiance à une personne à laquelle vous faite confiance, comme un médecin, une infirmière/un infirmier, une travailleuse sociale/un travailleur social, ou un/e ami/e pour obtenir un soutien ou une aide personnelle.
- Pour assurer la qualité des programmes et des services de thérapie, invitez le travailleur/la travailleuse du programme CHAP à vous accompagner à une séance de thérapie pour observer le/la thérapeute avec votre fils/fille. Dans ce contexte, le travailleur/la travailleuse du programme CHAP pourra poser des questions au/à la thérapeute et l'observer, et mettre le programme en œuvre lui-même sous la surveillance étroite d'un/e expert/e. Vous avez aussi l'occasion d'observer le travailleur/la travailleuse du programme CHAP à l'œuvre avec votre fils/fille.
- Discutez des activités, des frais qui y sont liés et des frais de déplacement avec le travailleur/la travailleuse. On ne s'attend pas à ce que les travailleurs/travailleuses payent les frais d'entrée ou les frais de participation à une activité ou les frais de déplacement connexes (kilométrage ou transport en commun) pendant qu'ils fournissent leurs services. Rappel : plusieurs endroits dans la

communauté offrent aux travailleurs/travailleuses ou aux personnes handicapées une réduction sur le prix des billets d'entrée ou sur les frais de participation à des activités.

- Formez les travailleurs/travailleuses à l'utilisation correcte des aides à la communication, des appareils fonctionnels ou de l'équipement.
- Seule la personne embauchée par la famille ou inscrite auprès du programme CHAP devrait prodiguer des soins. Si un/e travailleur/travailleuse n'est pas en mesure de respecter l'horaire établi, il incombe à la famille de prendre d'autres dispositions.



Recherché/e : Travailleur/Travailleuse du programme CHAP

Nous recherchons une personne enthousiaste et responsable pour assurer un soutien individualisé.

Description de la personne : _____

Rôle du travailleur/de la travailleuse : _____

Heures : _____

Carrefour principal le plus proche : _____

Taux de rémunération : _____

Contacter :

CONTRAT DE SERVICES

Conclu entre

Père/Mère/Tuteur légal/Tutrice légale

et

Prestataire de services

Le/la prestataire de services accepte de fournir des services à _____ en tant qu'aidant/e, d'assurer la relève de la famille/du père/de la mère et de mettre en œuvre une programmation axée sur la déficience développementale, laquelle peut comprendre une formation aux aptitudes sociales, un entraînement à l'orientation et à la mobilité, une gestion du comportement, la participation à des activités récréatives et à des loisirs, une intégration communautaire, la prestation de soins personnels et une supervision, et d'autres fonctions connexes, suivant les besoins. Ces services seront fournis pendant une période de temps précisée et convenue, conforme aux délais approuvés du MSEJ, devant commencer

_____ et terminer _____. Les services seront payés par les Fonds des Services particuliers à domicile du MSEJ en collaboration avec

_____ (la famille) à raison de _____ \$ l'heure.

Il est entendu que tous dommages causés à l'équipement spécialisé au cours de la période pendant laquelle le travailleur/la travailleuse fournit des services ne seront pas la responsabilité du travailleur/ de la travailleuse, et que le mode d'emploi correct de l'équipement sera démontré.

Il est entendu que le présent contrat est un contrat pour la prestation de Services particuliers à domicile et que le/la prestataire de services reconnaît sa responsabilité en matière de déclaration de ce revenu et de versement des impôts qui s'y rattachent.

Les parties ont convenu des modalités précédentes le

_____ jour du mois de/d' _____ en l'année _____.

Prestataire de services

Date

Père/Mère/Tuteur légal/Tutrice légale

Date

SEUL AU FOYER

Aide-mémoire à l'intention des familles

Il est préconisé que l'information suivante soit accessible à votre travailleur/travailleuse lorsqu'il/elle se trouve dans votre domicile :

- Votre nom au complet
- Le nom de l'endroit et le numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre, et l'heure prévue de votre retour
- Le numéro de téléphone d'un/e voisin/e ou d'un membre de la famille que le travailleur/la travailleuse peut appeler en cas d'urgence, si on ne parvient pas à vous rejoindre
- Une liste de numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence. Envisagez aussi de laisser suffisamment d'argent pour payer le tarif de taxi et la carte de santé de votre fils/fille.
- Une visite guidée du domicile, pendant laquelle vous signalez les téléphones, les serrures de porte, les systèmes de sécurité, le thermostat, les coupe-circuit et le robinet d'arrêt d'eau, et vous en expliquez le fonctionnement, et l'emplacement d'une lampe de poche
- Des renseignements médicaux, notamment les allergies, les états pathologiques, et l'administration de médicaments
- Un examen des instructions spéciales et de l'équipement et des appareils fonctionnels
- L'emplacement des clés du domicile
- Un exposé des règles familiales, comme les techniques de discipline et de gestion du comportement, l'écoute de la télévision, l'usage de la chaîne stéréophonique et du téléphone, les visiteurs, et les formes acceptables de récréation
- Les instructions concernant les repas, les collations, l'horaire des biberons/de l'alimentation
- L'emplacement des vêtements, de l'équipement et d'autres articles divers et les consignes à leur égard

- Les routines et les besoins, par exemple : lecture d'histoires, soins des dents, bains, veilles, le coucher
- Des suggestions d'activités
- Les devoirs et d'autres tâches que vous encouragez votre fils/fille à exécuter
- Des renseignements sur les animaux familiers
- Les règles concernant le tabagisme dans votre domicile

Les dix commandements pour les familles avec des enfants ayant des besoins particuliers (Kathleen Jordan & Maureen Shaw)

Nous défendrons les intérêts de notre enfant et de notre famille et nous nous efforcerons de respecter l'unicité et l'individualité de tous, et de renforcer ces qualités auprès des autres.

Nous reconnâtrons l'humanité de tous les professionnels qui servent et soutiennent cette famille et n'oublierons pas qu'ils sont également uniques, qu'ils ne sont ni pires ni meilleurs que nous, et qu'ils ont choisi ce moyen pour gagner leur vie.

Nous veillerons à considérer le professionnel comme notre égal, qui participe **ACTIVEMENT** au partenariat.

Nous assumerons la responsabilité de notre enfant et nous l'aiderons à agir dans son intérêt supérieur.

Nous reconnâtrons les professionnels comme des ressources et nous sélectionnerons les professionnels dont les gestes et l'attitude sont empreints de respect envers l'enfant et la famille.

Nous soulignerons le positif et garderons un sens de la mesure du négatif.

Nous nous assurerons que lorsque nous concluons des contrats de service, les buts des services sont axés sur l'enfant et la famille qui reçoivent ces services et les buts sont exposés avec clarté et précision.

Nous persévérerons pour obtenir l'accès à une information exacte, complète et impartiale, en vue de prendre des décisions éclairées avec notre enfant et en son nom.

Nous reconnâtrons notre vulnérabilité, notre sensibilité et notre implication affective et nous nous efforcerons d'exprimer notre colère et notre frustration de manière appropriée.

Nous veillerons à développer un sens de l'humour, à célébrer et à soigner notre famille et nous-mêmes afin de participer pleinement à tous les volets de la vie communautaire.

